



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Benoît Cabot de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil de la Municipalité de Nouvelle a adopté, lors de sa séance tenue le 13 novembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

QUE le calendrier ci-après soit adopté pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024 lesquelles débuteront à 20 h.

JANVIER	2024-01-15	JUILLET	2024-07-15
FÉVRIER	2024-02-12	AOÛT	2024-08-19
MARS	2024-03-11	SEPTEMBRE	2024-09-16
AVRIL	2024-04-15	OCTOBRE	2024-10-15
MAI	2024-05-13	NOVEMBRE	2024-11-11
JUIN	2024-06-10	DÉCEMBRE	2024-12-09

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Nouvelle ce 21 novembre 2023.

Benoît Cabot
Directeur général et greffier-trésorier